

Régime dépendance conjoint

COTISATIONS 2022

Des garanties dépendance pour assurer votre indépendance

En tant que conjoint* d'un salarié ou d'un retraité du Groupe Thales, vous pouvez, si vous le souhaitez, bénéficier d'une garantie Dépendance pour vous couvrir en cas de perte d'autonomie partielle ou totale.

Concrètement, pour pallier les conséquences financières liées à l'état de dépendance, cette garantie vous assure le versement de deux prestations possibles. Rapide tour d'horizon.

Une rente viagère

- Attribuée au moment de la reconnaissance de la dépendance (classement GIR 1 ou 2).
- Versée mensuellement à vous-même ou à votre représentant légal, jusqu'au décès.
- Calculée en fonction du niveau de dépendance.

Un capital

- Attribué au moment de la reconnaissance de la dépendance (classement GIR 3).
- Versé en une seule fois à vous-même ou à votre représentant légal.

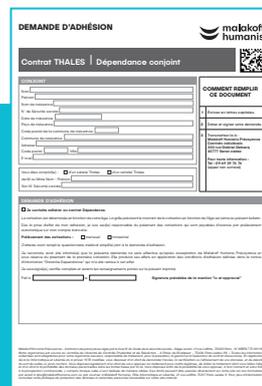
COMMENT ADHÉRER ?

1. Remplissez le formulaire de demande d'adhésion.
2. Vérifiez que votre dossier est complet avec vos documents justificatifs.

Vous avez des questions, nos équipes sont à votre disposition.



Pour tous renseignements, contactez-nous au : 09 69 39 74 74



* Est assimilé au conjoint le partenaire lié par un Pacte Civil de Solidarité et le concubin.

Pour quel montant de cotisations ?

Vous souhaitez adhérer au contrat Dépendance proposé pour les conjoints des salariés et des retraités THALES, nous vous communiquons ci-dessous votre cotisation annuelle. Elle est déterminée en fonction de votre âge.

Âge à l'adhésion	Cotisation annuelle
18	100,87 €
19	102,57 €
20	104,31 €
21	106,11 €
22	107,97 €
23	109,89 €
24	111,88 €
25	113,93 €
26	116,06 €
27	118,27 €
28	120,55 €
29	122,92 €
30	125,37 €
31	127,92 €
32	130,57 €
33	133,32 €
34	136,18 €
35	139,15 €
36	142,25 €
37	145,47 €
38	148,83 €
39	152,32 €
40	155,97 €
41	159,78 €
42	163,75 €
43	167,90 €
44	172,23 €
45	176,76 €

Âge à l'adhésion	Cotisation annuelle
46	181,50 €
47	186,46 €
48	191,67 €
49	197,14 €
50	202,87 €
51	208,89 €
52	215,20 €
53	221,85 €
54	228,83 €
55	236,19 €
56	244,00 €
57	252,30 €
58	261,14 €
59	270,56 €
60	280,60 €
61	291,32 €
62	302,79 €
63	315,08 €
64	328,27 €
65	342,46 €
66	357,73 €
67	374,19 €
68	391,95 €
69	411,10 €
70	431,78 €
71	454,12 €
72	478,25 €
73	504,31 €
74	532,44 €
75	562,74 €

La cotisation est payable par mois ou par trimestre d'avance par prélèvement sur compte bancaire. En cas de non-paiement de cotisation, le contrat est résilié.

N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse et/ou de compte bancaire. Rendez-vous dans votre Espace client pour saisir vos nouvelles coordonnées.



MALAKOFF HUMANIS PRÉVOYANCE

Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la sécurité sociale
Siège : 21 rue Laffitte - 75009 Paris - N° SIREN 775 691 181
Une institution de prévoyance du groupe Malakoff Humanis
21 rue Laffitte - 75009 Paris
malakoffhumanis.com

